



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

Union Fédérale de l'Action Sociale



Secteur social et médico-social

Convention Collective Nationale du Travail du 26 août 1965

COMPTE RENDU CGT de la COMMISSION PARITAIRE de NEGOCIATION du 16 MAI 2018

Présents : UNISSS, SISMES, CGT, FNAS-FO, CFDT

Absents : CGC-PME et SUD

* Infos des employeurs

La DGT reconnaît que le médico-social est un secteur particulier. Notre CNP se réunit et signe des accords régulièrement. Si on veut poursuivre les négociations après août 2018, il faudra démontrer que l'on est dans une démarche de rapprochement avec une autre branche. Ainsi il y aurait une suspension du projet de suppression de notre convention collective. Le plus logique est de poursuivre les discussions avec NEXEM. Une échéance est certaine : après 2021, on ne sera plus dans la configuration actuelle. Un rapprochement ne veut pas dire tout accepter. Dans la démarche, les employeurs écrivent à la DGT, un projet d'accord de méthode de rapprochement. Une possibilité subsiste : travailler une convention de partenariat. NEXEM veut imposer une convention collective étendue.

* Relevé de décisions de mars 2018

Adopté.

* Avenant 1 et 2 agréés – avril - (complémentaire santé) :

Les montants ont été notés en euros et pas seulement en pourcentage. AG2R n'ayant pris en compte que 2 décimales au lieu de 4, les montants des cotisations sont faux. Une Négociation avec les assureurs pour la prise en compte d'un chiffrage plus favorable aux salariés est en cours.

* Politique salariale

La CGT et FO pensent que 0,2% d'augmentation salariale est largement insuffisant.

La proposition UNISSS et CFDT de relever l'indice de 1 point ne prend pas en compte celle de la CGT qui revendiquait une politique mettant fin au tassement de bas de grille et un effort sur les rémunérations des grilles C et D.

Les employeurs renvoient l'écriture des grilles pour une mise en signature de l'avenant le plus rapidement possible (rappel de l'échéance d'août 2018).

Question de l'intégration de la prime de service et d'assiduité de 7,5% dans le salaire... Les employeurs rappellent la liberté laissée aux employeurs pour son application (comme outil de management). Ils évoquent une similitude avec la prime au mérite qui se dessine dans la politique gouvernementale actuelle.

* Complémentaire santé.

Présentation des comptes 2017. Le déficit s'élève à 16000€.

Résultat positif pour les salariés ;

Résultat des comptes déficitaire pour les ayants droit (hors salariés) ;
Droit de suite (après départ du salarié de l'établissement) : 38 concernés ;
Au total : 1,81% de dépenses supplémentaires
La réserve générale est débitrice... une question sera posée lors de la prochaine commission technique pour préciser ce qui relève des frais de conseil.
Fond de solidarité : + 35 046 €. Une communication est à mettre en place sur ce fond.

Point de communication flyer :

Avoir un seul flyer à destination des établissements pour rappeler la recommandation conventionnelle concernant les 2 organismes retenus, avec les 2 logos (AG2R et MUTEX).

Question du fond de solidarité pour les établissements n'ayant pas recours aux organismes recommandés par la convention.

Risque : les organismes vont pointer le déficit pour demander une augmentation des cotisations.
Position de la Commission : pas d'augmentation pour 2019.

*** Questions diverses**

- Pour les changements de date de commission, une concertation devra dorénavant être organisée.
- La QVT : L'UNISSS a fait une communication au ministère dans laquelle elle déplore *l'incomplétude* des ratios d'encadrement. Les organisations présentes sont d'accord pour affirmer que l'environnement de travail en théorie est bien éloigné de la réalité du terrain, quand il n'y a pas reconnaissance par une rémunération des salariés décente, quand une dégradation des conditions de travail est constatée (notamment avec un ratio d'encadrement déficitaire).
- L'avenant sur le dialogue social sera discuté lors de la prochaine commission.

Prochaine Commission Nationale Paritaire : le vendredi 21 septembre 2018.

oOo